



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protocole

Question écrite n° 20730

Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier attire l'attention de M. le Premier ministre sur le respect du protocole républicain par les élus de notre Nation et les hauts représentants de notre État, lors des déplacements que ceux-ci peuvent être amenés à réaliser, en diverses occasions, sur le territoire national. À l'heure où notre République demande à de jeunes écoliers de rendre hommage aux onze mille enfants juifs de France, déportés et assassinés par les nazis, il a pu être constaté à plusieurs reprises depuis les dernières élections présidentielles, que le protocole républicain, constitué de principes anciens à forte valeur symbolique et républicaine, était réduit à son minimum, voire totalement ignoré. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend prendre des mesures afin que les plus hauts représentants de notre Nation rendent ses grâces au protocole républicain qui est le nôtre, le respectent et le mettent en application.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Cuvillier](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20730

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2008, page 3140

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)